

Auxerre, le 28 avril 2010

L'Inspecteur d'Académie,  
Directeur des Services Départementaux  
De l'Education Nationale de l'Yonne,

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles  
S/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de  
l'Education Nationale

**Division des Elèves, des  
Examens et Concours  
(DIVEEC 1)**

Affaire suivie par

Mme van HECKE

Melle EL MEHDI

☎ 03.86.72.20.13

☎ 03 86 51 21 30

✉ diveascol89@ac-dijon.fr

**12 bis boulevard Galliéni**

**BP 66**

**89011 AUXERRE CEDEX**

Objet : Evaluations des élèves en CE1

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après des éléments d'information sur  
l'évaluation nationale en CE1 ;

Matériel de passation :

- 1 cahier élève au format A4 de 28 pages recto-verso couverture comprise (1  
cahier par élève)

- 1 cahier maître au format A4 avec un maximum de 36 pages recto-verso  
couverture comprise (1 cahier par classe de CE1)

Calendrier :

Du 10 au 14 mai 2010	Distribution des livrets aux écoles
Du 17 au 21 mai 2010	Passation des épreuves
Du 25 au 28 mai 2010	Corrections des épreuves
Entre le 27 mai et le 16 juin 2010	Remontée des résultats
A partir du 30 mai 2010	Information des parents
Fin juin 2010	Publication des résultats niveau national

Des informations concernant les modalités de connexion à l'application  
académique vous seront adressées ultérieurement.

**Claude PICANO**

